Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1906)

Heft: 2

Artikel: Etat civil: Porrentruy

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-255993

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de premier ordre, les fourmis sont enroulées dans des papillotes mises en boîtes.

Et, tandis que cette friandise contente le palais des gourmets brésiliens, elle rend de grands services aux cultivateurs, car, plus on consomme de ces petites bêtes, moins il en reste pour dévaster les plantations de caféiers et d'orangers.

Quand la mode viendra-t elle de nos côtés de croquer des fourmis au lieu de bonbons ?

Calendrier romain

Le 1er janvier, il y a eu cent ans que le calendrier romain fut officiellement rétabli en France.

On sait qu'il avait été ramplacé à l'avènement de la répub'ique, par un calendrier purement civil, qui resta en vigueur pendant douze ans, deux mois et vingt-sept jours.

D'après le calendrier républicain, l'année commençait le 22 septembre — jour de la proclamation de la république — et se trouvait divisée en douze mois de trente jours chacun.

Naturellement les noms des saints avaient été supprimés et les mois portaient des appellations bizarres tirées de la température ou de la récolte de l'époque.

Napoléon Ier, qui ne pouvait souffrir ce calendrier ridicule, s'empressa de le faire abolir par le Sénat. Une commission fut nommée dont Laplace était le rapporteur. Et le 9 septembre 1805, le Sénat vota la suppression du calendrier national sans qu'une voix osat prendre sa défense.

Le calendrier romain fut donc rétabli le 1er janvier 1806, date qui correspondait au 11 nivose de l'an XIV. Cet an XIV n'avoit eu qu'une durée de cent jours.

TTTTTTTTTTTTTT

FANTAISIE

Solution

A tout âge on s'amuse, et quand on est pap a On s'étonne qu'enfant on ait eu des bi On setoine quentant on all en des of the dealing and alors les jeux du temps pas A vingt ans, par la tête, on a d'autres i On aime le tabac, l'absinthe et le caf La toilette et les bals, mais ce sont des gri Que ne pardonnent point les personnes a $\frac{c}{d}$ Toussant au coin du feu, sans cesse elles rab Disant que la jeunesse est folâtre aujourd'hu i Que, pour se divertir, toujours elle négli j L'étude et le travail, dont les vieux font grand k Et par qui la raison mûrit en leur cerv Ayant ainsi blâmé ce qu'à vingt ans on La vieillesse est contente et joue à perdre hal n Au yass, puis au besigue et boit du thé Pek o A des goûts différents chaque âge est occ pMais un point est commun, tous aiment les é Car ils sont le noyau des plaisirs sur la t L'enfance a du réglisse au moyen des esp Les jeunes gens du punch et les vieillards du Ou se lasse de vivre ainsi qu'on a véc On délaisse les jeux que l'on a culti Puis à des jeux plus doux, on s'amuse, on se fi x Dansons, jouons, morgué tout comme en pai y Mais ne nous moquons point des autres, [nom d'une

Passe-temps

Solutions pour le n. du 7 janvier :

Le comble de la propreté, c'est d'essuyer un revers.

Le comble de l'habileté pour un voiturier, c'est de se charger des transports au cerveau.

Le comble de la hardiesse pour un oculiste, c'est d'opérer de la cataracte à un œil de bouillon.

Aucune solution juste ne nous a été adressée.

ENIGMES

Solution de la 1^{re} énigme : Le peuple.

2° • Cloche.

Personne également n'a deviné, sauf un lecteur pour la deuxième énigme.

Devinette

Quel est le plus grand ennemi des poissons ?

Qu'est-ce qui est au-dessus de Dieu?

Pourquoi le vent est-il plus froid en hiver qu'en été?

Quelle est la plante qui ne porte ni fleurs ni fruits, et qui cependant est la plus utile à l'homme?

D'où vient le son de la trompette ?

CHARADES

Mon premier est connu dès qu'on apprend à lire; Mon second a des droits sur tout ce qui respire; Et mon tout, entre amis, à regret doit se dire.

Mon premier détruit mon second, Avec mon tout l'on tombe tout de son long.

Mon premier n'est pas sain d'esprit; Mon second est la maladie Que le grand saint Hubert guérit; Mon tout se trouve à l'écurie.

> Mon premier se fauche, Mon second se rase, Mon tout se chante.

Etat civil

PORRENTRUY

Mois de décembre 1905.

Naissances.

Du 1er. Frossard André Germain, fils de Auguste, graveur de Ocourt, et de Mélina née Domon. - Du 1er. Nansé Jean Eugène, fils de Joseph. électricien de Miécourt, et de Laurence née Mouche. - Du 3. Ribaut Marie Louise Eugénie, fille de Louis, guillocheur de Ocourt, et de Eugénie née Fischer. — Du 5. Plet Joseph Charles, fils de Adolphe, horloger remonteur de Bure, et de Bertha Césarine née Chapatte. - Du 7. Bregnard Léon Joseph, fils de Jacques, horloger remonteur de Bonfol, et de Marie Emélie née Falbriard. — Du 11. Vallat Louisa Madeleine, fille de Justin. journalier de Bure, et de Annette née Bernard. Dæhler Léa, fille de Ernest, comptable de Seftigen, Berne, et de Berthe Léa née Sautebin. -Du 15. Ribaut Ulysse Ernest Joseph, fils de Ernest, monteur de boîtes de Ocourt, et de Marie Lina née Guenin. — Du 17. Husser Jean Charles Marie, fils de Joseph, photographe, de Rüdolfstetten, Argovie, et de Pauline née Hennemann. — Du 18. Bregnard Camille Abel, fils de Bregnard Julia, servante de Bonfol. -

Du 19. Dubail Jeanne Yvonne, fille de Louis, négociant de Porrentruy, et de Lucie née Stouder. — Du 19. Feldmeier Marguerite Cécile Antonia, fils de Jacques, entrepreneur de Epiquerez, et de Marie née L'Hoste. — Du 22. Lièvre Raymonde Irma Pauline, fille de Lucien, professeur de Gourtemaîche, et de Emilia née Dumont. — Du 26. Schmoll Odette, fille de Léopold, marchand de bétail de Epiquerez, et de Rosa née Lob. — Du 27. Vervliet, fille mortnée, fille de Léon Alexandre, horloger de Wachtebeke, Belgique et de Marie née Sangsue. — Du 28. Réderstorf Jeanne Eva, fille de Léon, émailleur de Miécourt, et de Eugénie née Bœsch.

Mariages.

Du 2. Berstchy Emile Albert, faiseur de ressorts, de Ennetbaden, Argovie, et Jobé Marie Emma, ouvrière en chaussures de Courtedoux.

— Du 11. Schumann Arthur Richard Moritz, commis, de Leipzig, Saxe, et Chiquet Alice Bertha Marie, sans profession de Asuel.

— Du 26. Jeanfaivre Louis Charles, ouvrier d'usine de Seloncourt, et Jacottet Lina Marie Césarine. couturière de Epiquerez.

Décès.

Du 2. Pétermann Marie Jeanne de Courgenay, née en 1883. — Du 2. Dysli Julia née Jeanneret, doreuse de roues de Wynigen, née en 1883. - Du 6. Amiot Jean Edmond Alexandre, musicien ambulant de Montbozon. Haute-Saône (France) né en 1867. — Du 11. Hengy Albert Emile, apprenti postal de Por-rentruy, né en 1888. — Du 13. Farque Augusta Louise, sans profession, de Montreux-Château, Territoire de Belfort, née en 1882. Du 19. Chenal Adolphe Gustave, fils de Adolphe de Epauvillers, née en 1902. — Du 19. Hennin Généreuse née Babey, sans professlon de Vendlincourt, née en 1818. - Du 19. Desfourneaux Joseph, sans profession de Gran i-villars, territoire de Belfort, né en 1824. — Du 20. Rebetez Lucie, fille de Charles de Sai-gnelégier, née en 1893. — Du 22. Roth Catherine Marie, cultivatrice de Beaucourt, née en 1840. — Du 23. Villemin Françoise née Faivre de Bressaucourt, née en 1833. — Du 24. Jobin Constant Verner, fils de Constant de Les Bois, né en 1901. — Du 28. Munger Jean, ancien employé aux C. F. F. de Wohlen, Berne, né en 1851. — Du 28. Blumer Jean-Jacques, gérant de banque de Schwanden, Glaris, né en 1856. — Du 30. Turberg Caroline née Beu-clair de Porrentruy, née en 1833.

Extraits de la Feuille officielle

Movelier. - Le 14, à midi, pour décider si l'assemblée reviendra sur sa décision du 24 décembre au sujet de la sage femme et s'occuper de l'école complémentaire.

de l'école complémentaire.

Miécourt. — Les propriétaires de bétail bovin sont convoqués au 14, à 2 h., pour voter un projet de statuts et nommer le comité et la commission d'estimation.

--- Immédiatement après, réunion des propriétaires fonciers pour s'occuper de la prise des taupes.

Scleute. — Le 21. à 2 h., pour nommer l'adjoint et éventuellement un conseiller communal. Bressaucourt. — Le 21, à midi, pour arrêterle budget et fixer le taux de l'impôt, s'occuper-

des chemins, arrêter la taxe des chiens, nommer le garde-champêtre et éventuellement le taupier. Beurnevésén — Le 21, à 12 h. 1/2, pour ratifier l'acquisition d'une maison.

Cœuve. — Le 21, à midi, pour statuer sur une demande de terrain, s'occuper des corvées et arrêter le budget.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.